

## Métallurgie et société à l'époque moderne en Savoie.

### Le cas du martinet du Villaret-Rouge

Dans la conclusion de son livre sur la Savoie industrielle publié par l'Académie de Savoie, Victor Barbier écrivait en 1875 : « la vie industrielle en Savoie est-elle susceptible d'avenir ? [...], il ne faut pas, je crois, être très optimiste pour répondre affirmativement »<sup>1</sup>. Avant lui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'était aussi l'avis du préfet du département du Mont-Blanc et, en 1829, le comte de Fortis, autre membre de l'Académie de Savoie disait à peu près la même chose<sup>2</sup>. Ce manque d'enthousiasme pour l'industrie n'est pas propre à la Savoie. Selon Georges Pompidou, : « la France n'aime pas son industrie »<sup>3</sup>. Pour Jean Nicolas qui étudie la Savoie à l'époque moderne, « nulle part les efforts individuels ne s'épanouissent en tradition familiale ni ne parvinrent à créer un milieu de bourgeoisie manufacturière »<sup>4</sup>. La famille Armenjon<sup>5</sup> qui a installé un établissement métallurgique au Villaret-Rouge, dans les Bauges, et qui dirige l'établissement du milieu du XVII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle constitue, comme le remarque cet auteur, une exception. Cette forge n'est pas très importante<sup>6</sup> mais son histoire est singulière. Elle prend place dans un grand ensemble industriel, la « nébuleuse métallurgique alpine »<sup>7</sup> qui s'étend de Cran, non loin d'Annecy, à Rives, dans la région grenobloise. L'établissement des Armenjon y occupe une place secondaire car, ne disposant pas d'un domaine forestier suffisant pour l'alimenter en charbon de bois, il ne possède pas de haut-fourneau susceptible de lui fournir de la fonte. C'est cependant cette fragilité qui rend son cas intéressant dans la mesure où la qualité de sa gestion doit compenser ce handicap. Ce travail

---

<sup>1</sup> Victor Barbier, « La Savoie industrielle », *Mémoires de l'Académie de Savoie*, Chambéry, Genève-Bâle-Lyon, 1875, t. 2, p. 723.

<sup>2</sup> Comte de Fortis, *Amélie ou voyage à Aix-les Bains et aux environs*, Impr. André, Lyon, 1829, t. 2, p. 350.

<sup>3</sup> Denis Woronoff, *Histoire de l'industrie en France du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, 1994, p. 7.

<sup>4</sup> Jean Nicolas, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montmélian, 1978, seconde éd. 2003, p. 113.

<sup>5</sup> On a retenu l'orthographe employée par le notaire pour ce nom (Armenjon) qui est souvent écrit ailleurs avec un « i » au lieu d'un « e » (Arminjon).

<sup>6</sup> C'est pourquoi elle n'apparaît pas dans les cartes reproduites plus bas de la métallurgie dans les Bauges au début du XIX<sup>e</sup> siècle et dans celle de la nébuleuse métallurgique alpine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup> Pierre Judet, *La nébuleuse métallurgique alpine (Savoie-Dauphiné, fin XVIII<sup>e</sup>-fin XIX<sup>e</sup> siècle). Apogée, déclin et éclatement d'un territoire industriel*, PUG, La pierre et l'écrit, 2019.

s'appuie sur une source qui permet d'éclairer son administration. Il s'agit de l'inventaire des biens du propriétaire de la forge du Villaret-Rouge, Nicolas Armenjon, décédé le 7 février 1783. Dressé par maître Bertin, notaire, il a exigé « dix-sept jours de vacation »<sup>8</sup> et comporte plus de 75 pages in-folio. Ce document permet d'approcher à la fois la richesse et la diversité des biens de Nicolas Armenjon, mais aussi la gestion de son domaine. Il fait le point sur les créances du maître de forges en indiquant le nom de ses débiteurs et l'importance de leurs dettes, et permet, par ce biais, d'éclairer le fonctionnement social de la forge. Bien qu'ayant étudié la métallurgie des Bauges<sup>9</sup>, je n'aurais pas pu présenter cette communication sans les livres de Laurent Morand sur *Les Bauges*<sup>10</sup>, celui de Jacques Chaize sur *Les maîtres de forges des Bauges*<sup>11</sup> et celui d'Henri Arminjon sur sa famille<sup>12</sup>. Après avoir défini la place du martinet du Villaret-Rouge dans la métallurgie baujue et la métallurgie alpine, on analysera sa gestion, notamment celle de « ses ressources humaines », pour employer un vocabulaire actuel.

## **1. Le martinet du Villaret-Rouge dans la métallurgie des Bauges et des Alpes occidentales**

### **1.1 La famille Armenjon et le développement de la métallurgie**

Les Armenjon appartiennent à une vieille famille baujue que Laurent Morand présente comme « l'une de ces vaillantes familles qui ont acquis le plus de lustre et conservé le plus intactes les traditions de foi et d'honneur »<sup>13</sup>. Feudataires (vassaux) de l'abbaye de Betton (val Gelon), ils tiennent environ 270 hectares entre le Chéran et la cime du Margeriaz jusqu'aux confins d'Aillon et de Lescheraines au début du

---

<sup>8</sup> Archives départementales de la Savoie en ligne (ADS en ligne), Tabellion du Châtelard, 1782-1783, 2G 656, Inventaire des biens de Nicolas Armenjon, 1783, f° 177-225.

<sup>9</sup> Pierre Judet, *op. cit.*

<sup>10</sup> Laurent Morand, *Les Bauges, Histoire et documents*, t. 3, *Le peuple et le clergé*, Chambéry, Impr. savoisiennne, 1891, Laffitte Reprints, Marseille, 1999.

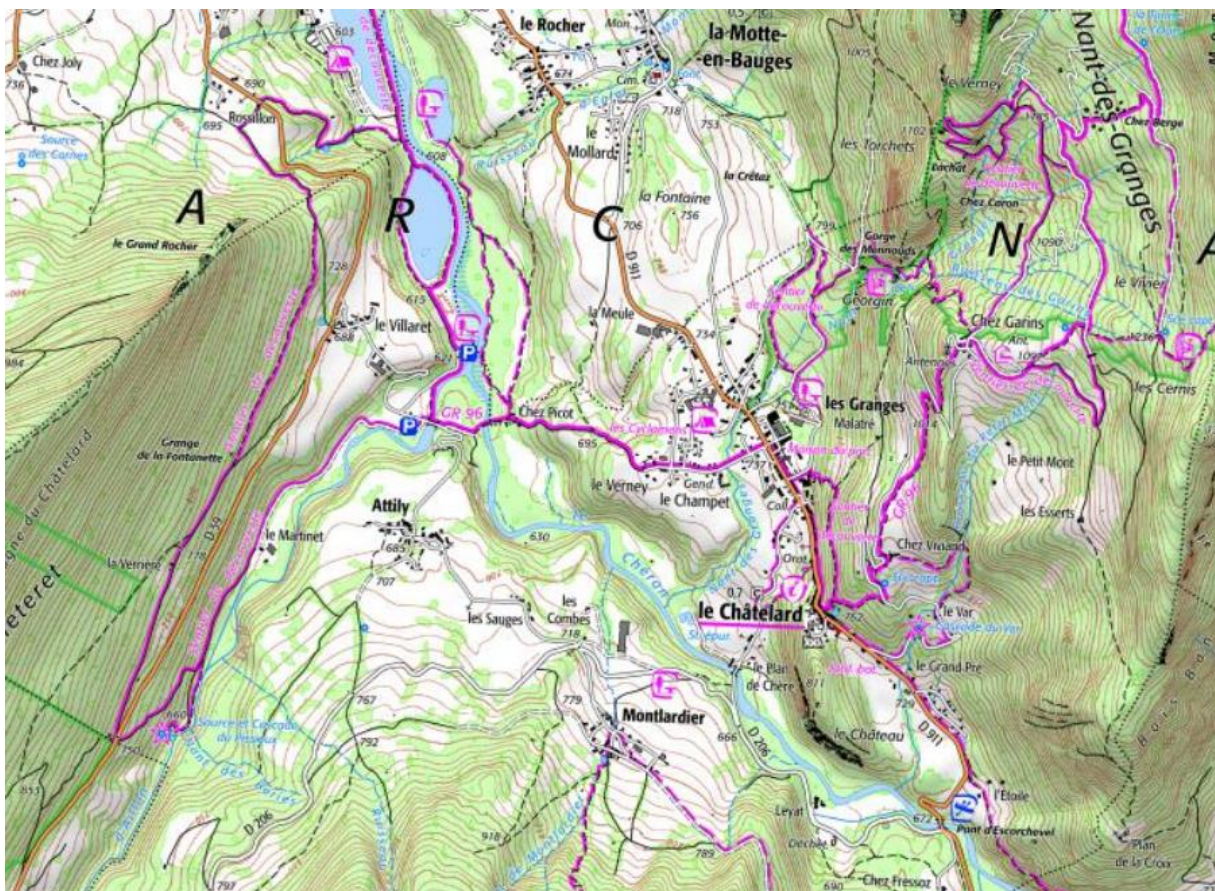
<sup>11</sup> Jacques Chaize, « Les maîtres de forges en Bauges », *L'histoire en Savoie*, n°129, mars 1998.

<sup>12</sup> Henri Armenjon, *Les Armenjon. Histoire d'une famille de Savoie*, Impr. Dugas, Lyon, 1972.

<sup>13</sup> Laurent Morand, *op. cit.*, p. 328.

XVII<sup>e</sup> siècle. Un peu avant 1650, Jean-Claude Armenjon fait un apprentissage de maître ferrier dans la région de Cluses (Faucigny), ce qui n'est pas très courant dans ce milieu social. Son apprentissage effectué, il revient au Villaret-Rouge où il construit un ensemble métallurgique dont il légalise l'existence après que l'abbesse de Betton l'ait attaqué devant les tribunaux. L'acte du 28 mars 1658 lui donne le droit d'exploiter la force motrice du nant d'Aillon moyennant le règlement de droits annuels<sup>14</sup>.

### *Le martinet du Villaret-Rouge et son environnement immédiat<sup>15</sup>*



source : [© IGN2024-Source geoportail®](https://www.geoportail.fr/)

Selon Jacques Chaize, si Jean-Claude Armenjon se lance avec autant d'audace dans l'activité métallurgique, c'est qu'il a été impressionné par le succès de Louis Turinaz,

<sup>14</sup> Laurent Morand, *op. cit.*, p. 233, Henri Arminjon, *op. cit.*, p. 171-172, et Jacques Chaize, *op. cit.*, p. 64.

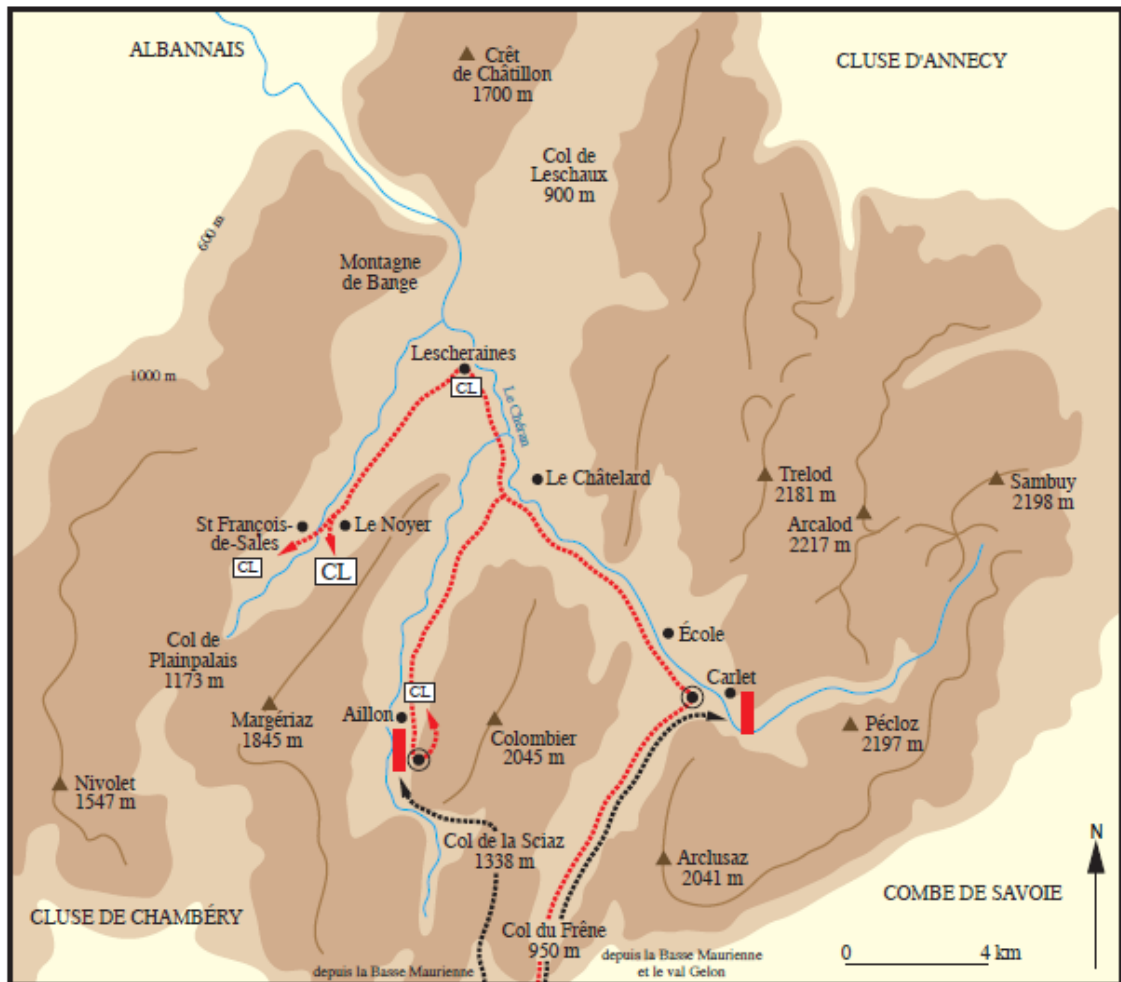
<sup>15</sup> Le martinet du Villaret-Rouge, apparaît sur cet extrait de carte topographique IGN actuelle comme « le Martinet », non loin des lieux-dits « le Villaret » et « Attily ».

métallurgiste originaire de Giaveno, près de Turin. Arrivé en 1653-54<sup>16</sup>, le piémontais passe un accord avec les cisterciens du monastère de Bellevaux qui l'autorisent à installer un puissant ensemble métallurgique doté d'un haut-fourneau et de plusieurs martinets. Le choix de s'installer près du monastère s'explique en raison de la présence de vastes forêts, de la force hydraulique du Chéran et d'une main-d'œuvre pauvre et abondante. Il fabrique de la fonte qui est transformée sur place en barres, verges et vergettes. Il emploie très vite une centaine de personnes et encourage le développement de la clouterie dans une bonne partie des Bauges pour s'assurer d'un débouché régulier. Devant ce succès, un modeste métallurgiste local, Marcel Pitit, développe, lui aussi, un ensemble métallurgique à Aillon, dans la combe de Lourdens, en accord avec les Chartreux.

---

<sup>16</sup> Jacques Chaize, *op. cit.*, p. 4.

## La métallurgie du fer dans les Bauges au début du XIX<sup>e</sup> siècle



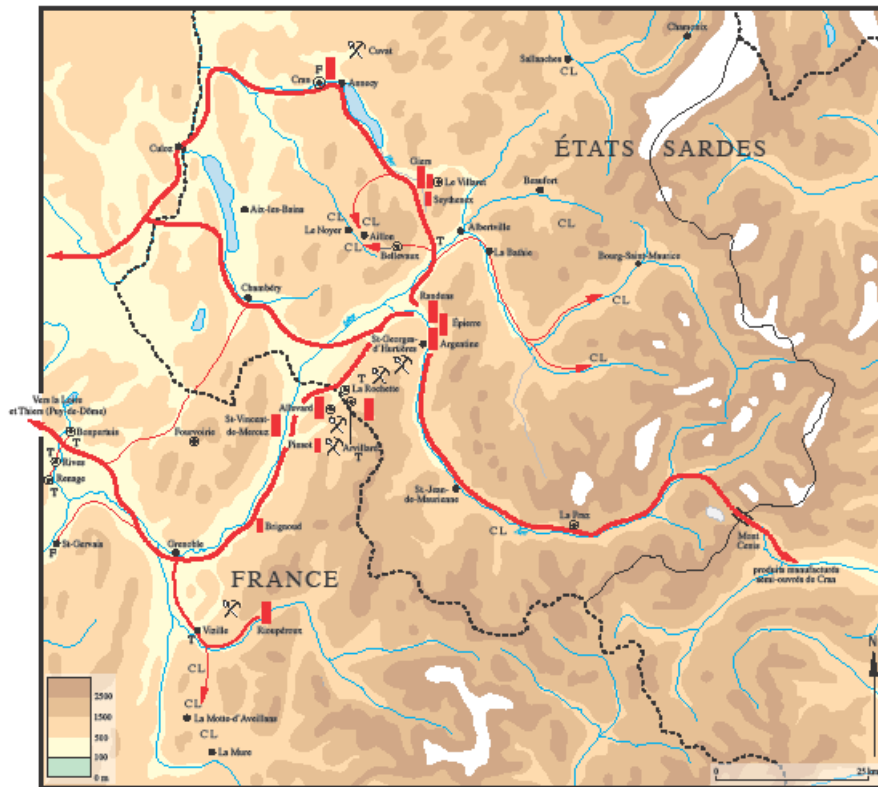
Fabrice Delrieux et Pierre Judet.

- |   |                    |   |   |
|---|--------------------|---|---|
|  | Hauts-fourneaux    |  | Approvisionnements en fontes et en fers |
|  | Principales forges |  | Approvisionnements en minerais de fer   |
|  | Clouteries         |   |   |

Si l'engagement de Jean-Claude Armenjon dans l'industrie est un choix individuel, il se produit dans un contexte de diffusion d'une innovation, celle des techniques métallurgiques bergamasques. Celles-ci ont été diffusées au cours du XVI<sup>e</sup> et au début XVII<sup>e</sup> siècle dans le cœur minier de la nébuleuse métallurgique par les Castagneris originaire de Gênes. La basse Maurienne et le val Gelon, en effet, bénéficie de la présence d'un minerai de fer d'une qualité exceptionnelle exploitée depuis longtemps

dans des bas-fourneaux. Cette famille domine très vite la métallurgie savoyarde et Jean-Louis Castagneris devient baron de Châteauneuf.

Les techniques Bergamasques transforment profondément ce secteur industriel en raison du caractère massif de la production de fonte que permet l'adoption du haut-fourneau. La fonte est affinée à chaud au martinet hydraulique avant d'être transformée en objets métalliques dans des forges. Ces équipements qui consomment de grosses quantités de charbon de bois, doivent être installés sur un cours d'eau et, de préférence, au cœur d'un massif forestier, ce qui favorise les sites alpins adossés à de grands domaines fonciers boisés. La diffusion de ces techniques se traduit par la construction d'un territoire dont l'existence repose sur des relations de longue durée entre des systèmes de production locaux complémentaires : nébuleuse métallurgique alpine.



Fabrice Delétieux et Pierre Judet.

|  |                                       |    |                                |
|--|---------------------------------------|----|--------------------------------|
|  | Frontières internationales            | CL | Clouteries                     |
|  | Limites entre la Savoie et le Piémont | F  | Fonderies                      |
|  | Principales mines de fer              | T  | Taillanderies                  |
|  | Hauts-fourneaux                       |    | Routes de la fonte et des fers |
|  | Forges et aciéries                    |    |                                |

### La nébuleuse métallurgique alpine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Se jouant de la frontière entre la Savoie piémontaise et le Dauphiné français, ce territoire rassemble un cœur minier et sidérurgique (basse Maurienne et Allevard) qui distribue son minerai et sa fonte à quelques hauts-fourneaux et à un grand nombre de forges, notamment dans les Bauges, dans un espace compris entre Cran (Annecy) et Rives (vallée de la Fure).

## 1.2 Le martinet du Villaret-Rouge du milieu du XVII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle

La famille Turinaz qui a introduit les techniques bergamasques dans les Bauges et qui a fondé le haut-fourneau et les forges de Bellevaux se détourne de l'activité à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, attirée les carrières judiciaires et ecclésiastique<sup>17</sup>. Alors qu'elle ne bénéficie pas des mêmes atouts, la famille Armenjon reste longtemps fidèle à l'industrie. Sans doute impressionnés par le succès de Turinaz, les Armenjon ont construit, eux aussi, un haut-fourneau pour produire de la fonte. Mais ils l'ont vite abandonné sans doute en raison du manque de combustible<sup>18</sup>. Néanmoins l'établissement est longtemps prospère.

Un peu avant 1658, Jean-Claude Armenjon installe donc au Villaret-Rouge un ensemble métallurgique complet qui comprend un haut-fourneau, un martinet et une martinette pour transformer la fonte en barres et en vergettes de fer et un atelier de taillanderie pour fabriquer des outils agricoles<sup>19</sup>. Après deux coulées, le haut-fourneau est abandonné, il faut donc acheter la fonte à Bellevaux, Aillon<sup>20</sup> ou Argentine<sup>21</sup>. Les Armenjon s'efforcent visiblement de ne pas dépendre d'un seul producteur.

L'établissement est géré par la lignée familiale, de père en fils : Jean-Claude, Jean-Pierre, Jean, Nicolas, à la mort duquel est dressé l'inventaire de ses biens, et Jean-Baptiste. Entre les réquisitions et le paiement des fers en assignats dont la valeur ne cesse de se dégrader, la Révolution porte un rude coup à la famille. Jean-Baptiste a beau être nommé expert pour surveiller les forges des chartreux dépossédés et devenir ami avec le préfet Verneilh, le martinet du Villaret-Rouge décline très vite et cesse sa production vers 1820.

---

<sup>17</sup> Jacques Chaize, *op. cit.*, p. 15.

<sup>18</sup> Jacques Chaize, *op. cit.*, p. 64.

<sup>19</sup> Laurent Morand, *op. cit.*, p. 232.

<sup>20</sup> Clara Bérelle, Dossier d'œuvre architecture IA73002811, Enquête thématique départementale, Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie, Fonderie de fer et martinet du Villaret-Rouge. [<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/IA73002811>].

<sup>21</sup> Jacques Chaize, *op. cit.*, p. 19. ADS, Source citée, f° 213.



A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'établissement possède deux martinets, une martinette, une taillanderie et un atelier de clouterie, et emploie une vingtaine de personnes<sup>22</sup>. Une centaine d'années plus tard, la clouterie est très active. L'inventaire de 1783 mentionne la présence d'une grande quantité de clous : clous d'ardoises, d'ancelles, de cheval et de mulet. Les clous, forgés, sont en effet universellement utilisés et sont de types très différents : le clou de chaussure d'été ne mesure quelques millimètres alors que le clou de charpente peut dépasser cinquante centimètres. La livraison de vergettes à de nombreux cloutiers des environs est sans doute plus importante encore. Ce commerce fonctionne bien. Le « Livre des fers » qui compte trente-neuf feuillets écrits ne mentionne que deux débiteurs. Les canaux de la distribution de cette production sont de plusieurs types : soit des livraisons directes, soit des ventes à des marchands spécialisés, soit, quelquefois, des voies moins attendues. Le document mentionne deux débiteurs. L'un, Louis Desgranges, du Noyer, dont on sait qu'il est, avec ses frères, censitaire d'Armenjon, doit environ 65 livres<sup>23</sup>. Ces paysans tiennent sans doute une petite forge à clous où ils peuvent employer quelques voisins. Le second, Victor Dunod-Piguet du Rochex de la Motte-en-Bauges doit aux Armenjon un peu plus de 971 livres. Victor Dunod est vraisemblablement marchand de fer. Enfin, le notaire du Noyer, Antoine Monod, qui entretient une correspondance assidue avec Nicolas Armenjon entre 1753 et 1757, reste son débiteur pour plus de 807 livres pour des fers qui lui ont été livrés. S'il est surprenant pour nous, ce type de commerce est en cohérence avec le fonctionnement de la société locale dans lesquelles les notaires jouent un rôle central.

Entre leurs deux concurrents de Bellevaux et d'Aillon, les Armenjon se montrent dynamiques sur le plan commercial et sur le plan technique. Nicolas Armenjon réussit à la fois à acheter de la fonte à Bellevaux et à vendre des vergettes aux clouteries des chartreux d'Aillon. Jean-Baptiste Armenjon, son fils, se met à fabriquer

---

<sup>22</sup> Clara Bérelle, *op. cit.*

<sup>23</sup> ADS, Source citée, f° 184 et f° 212.

des cercles de fer pour les roues des charrettes et les tonneaux des vigneron de Cruet et de Saint-Pierre-d'Albigny<sup>24</sup>.

L'inventaire des biens de Nicolas Armenjon, fait état d'une importante somme d'argent déposée dans une cassette cachetée « de crainte de vol dans un endroit isolé »<sup>25</sup>. La somme est de 57 718 livres, 19 sols, 2 deniers, en monnaies de plusieurs pays européens<sup>26</sup>. Cette richesse en argent témoigne de la réussite d'un système alors que le numéraire est rare.

Le succès des Armenjon repose, à l'évidence, sur une gestion technique soigneuse. En témoignent de nombreux livres de comptes spécialisés dont maître Bertin donne la liste. On trouve ainsi un journalier, un grand livre de compte et de nombreux cahiers spécialisés. Deux livres concernent directement la forge : le « Livre des fers vendus »<sup>27</sup> qui ne spécifie ni le prix des ventes, ni le nom des acheteurs n'est là que pour comptabiliser les fers sortis du magasin, tandis que le « Cahier de vente des fers »<sup>28</sup> fait mention des comptes et des noms des débiteurs. L'existence du « cahier concernant les travaux des muletiers faits en charbon » et du « Livre des charbons » montre l'importance accordée au combustible. Cependant, comme il s'agit d'un inventaire, le notaire ne rapporte que les créances. Elles sont l'objet d'une gestion spéciale dont nous reparlerons. On ne connaît donc de ces documents que le nom des débiteurs et le montant de leurs dettes, ce qui permet d'imaginer, en creux, l'importance du réseau des obligés de la famille.

## **2. Les ressorts de la prospérité : la terre et les hommes.**

### **2.1 Une solide assise foncière**

La réussite de l'entreprise repose d'abord sur une solide assise foncière. Les Armenjon tiennent, en effet, un important domaine centré autour du Villaret-Rouge, réparti surtout dans les paroisses du Châtelard et d'Aillon, et beaucoup plus dispersé

---

<sup>24</sup> Jacques Chaize, *op. cit.*, p. 66-67.

<sup>25</sup> ADS, Source citée, f° 218.

<sup>26</sup> Il s'agit du notament de la France, de la Hollande, de l'Autriche et du Portugal.

<sup>27</sup> ADS, Source citée, f° 2012.

<sup>28</sup> ADS, Source citée, f° 213.

dans celles de la Motte, de Lescheraines, de Bellecombe, d'Arith, et du Noyer, de Saint-Pierre d'Albigny et de Saint-Jean de la Porte.

Exploitées directement ou mises en ferme, ces terres assurent un approvisionnement alimentaire complet à la maisonnée, y compris du fromage au vin, et fournit une partie des besoins en bois et en charbon de bois de la forge. On trouve au Villaret-Rouge des outils agricoles et un cheptel non négligeable : quatre vaches, quatre chèvres, quinze poules, un cheval et trois mules ; ces dernières sont sans doute employées pour le transport de la gueuse et du charbon de bois. L'inventaire recense dans les dépendances de la maison une grande quantité de céréales (froment, orge et « cavelin »<sup>29</sup>), de poids et de fèves, de vin et de fromages, ce qui dépasse largement la consommation domestique. On note que l'essentiel des fromages est constitué par des « mauvais petits fromages appelés tommes » que l'on oppose aux fromages gras, façon gruyère, plus estimés<sup>30</sup>. Les tommes et des céréales comme le « cavelin » sont destinées, à l'évidence, aux domestiques ou à d'autres dépendants qui bénéficient sans doute de prêts ou de paiements en nourriture pour les travaux des champs ou à la forge.

Les relations avec les fermiers s'inscrivent dans la longue durée, les contrats de fermage remontent en général à plusieurs dizaines d'années et peuvent être renouvelés, mais s'accompagnent fréquemment d'un endettement chronique. Selon le livre de paiement des cens, Pierre Richard dit Cottin, d'Attilly, a effectué son premier versement le 18 juillet 1743, mais n'a pas payé son dû en 1772 et, en 1783, il est considéré comme insolvable<sup>31</sup>. Comme le constate Jean Nicolas, une bonne partie des élites nobles ou roturières savoyardes vit de la rente et l'endettement paysan est généralisé. Comme cela a été constaté dans d'autres lieux, le crédit sert fréquemment de support à une relation de longue durée<sup>32</sup>. La répartition des endettés correspond à celle des terres du domaine. Ils sont très nombreux à proximité de la forge dans la

---

<sup>29</sup> Il s'agit d'un mélange d'orge et d'avoine.

<sup>30</sup> ADS, Source citée, f° 179.

<sup>31</sup> ADS, Source citée, f° 189.

<sup>32</sup> Notamment Laurence Fontaine, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIX<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Lyon, 1984.

paroisse du Châtelard, en particulier à Attily et au Montlardier. Les acensements et les dettes témoignent du type de relation que les Armenjon entretiennent avec leur environnement social et délimitent un territoire d'influence très dense près de la forge. L'existence d'un « livre pour voir au plus vite ce qui est dû »<sup>33</sup> montre l'importance de la dette. Véritable arme dans la gestion des relations sociales, surtout quand il s'agit de dettes de longue durée, ce cahier permet, à l'évidence, de maîtriser la main-d'œuvre, et d'en disposer quand la forge en a besoin. Celle-ci ne fonctionne sans doute pas en permanence, mais en fonction de la demande qui peut être forte au moment des travaux agricoles. Durant l'année 1811 alors que l'activité a beaucoup diminué, elle ne fonctionne que trois mois<sup>34</sup>.

## 2.2 Gérer les hommes

Les métallurgistes qui travaillent dans les forges constituent une équipe comprenant en général plusieurs ouvriers de métier aux compétences reconnues<sup>35</sup>. Ce type de travailleurs, mieux payés et mieux considérés que le reste de la main-d'œuvre ne pratique pas, ou peu, la pluriactivité, se déplace en fonction de la demande de travail et n'est sans doute pas endettée envers son employeur. Malgré son rôle central dans l'entreprise, cette partie de la main-d'œuvre laisse peu de traces dans les archives. Son existence n'est pas mentionnée dans l'inventaire de 1783, elle n'apparaît qu'à certains moments, et encore de façon allusive<sup>36</sup>.

La maison du Villaret-Rouge abrite quelques individus aux fonctions diverses : une cuisinière et un homme de maison, une vachère, un domestique - vraisemblablement agriculteur -, un fruitier qui fabrique des fromages et un muletier qui est sans doute chargé de convoier des matières premières pour la forge. Ce personnel attaché à la maison, est logé, nourri et vêtu, et reçoit environ 30 livres de gages par an. Cette

---

<sup>33</sup> ADS, Source citée, f° 212.

<sup>34</sup> Laurent Morand, *op. cit.*, p. 233.

<sup>35</sup> Pierre Judet, *op. cit.*, p. 27-34.

<sup>36</sup> La présence d'un « fournalier » bergamasque est signalée dans un acte d'arbitrage lié à la succession de Jean Armenjon, père de Nicolas, du 16 octobre 1743. Ce métallurgiste nommé Charles Paganon est d'origine bergamasque. Installé en Savoie, il n'a pas de domicile fixe et habite dans les établissements dans lesquels il travaille. Paganon précise bien à cette occasion qu'il n'est pas débiteur des Armenjon (ADS, Tabellion, 1743, Le Châtelard, 2C 610, f° 307-308).

dépendance s'accompagne d'une certaine protection de la part du patron puisque l'on apprend que, même « sans en avoir besoin », l'épouse de Nicolas Armenjon, ne peut, d'après la coutume, « les congédier pendant l'hiver »<sup>37</sup>.

L'essentiel de la main-d'œuvre employée par les Armenjon est pluriactive et vit dans sa propre exploitation. Le domaine permet de disposer d'un nombre important de dépendants dans le voisinage qui assurent le transport des matières premières (fonte et combustible), et la production de charbon de bois. Comme on ne peut le conserver trop longtemps, le combustible est fabriqué et convoyé en fonction du calendrier de fonctionnement de la forge qui dépend de la demande, elle-même très variable. Ainsi, pour les « portances » de charbon et même de fonte, les Armenjon font appel à de nombreux voisins tenus par l'endettement qui sont vraisemblablement leurs fermiers. Ainsi, la famille Perrier d'Attily qui entretient avec les maîtres de forge une relation de longue durée marquée par des créances renouvelées éponge partiellement ses dettes en assurant des portances de gueuse, de charbon et de batture de chanvre<sup>38</sup>. La situation de la famille Chainaz, qui habite le même hameau et qui est en lien avec les Armenjon depuis au moins un siècle, est plus difficile encore. Comme les Perrier, elle rembourse une partie de ses dettes en effectuant des ports de gueuse, mais elle est conduite, à plusieurs reprises, à céder aux Armenjon de petites parcelles de terre en raison d'obligations non honorées<sup>39</sup>.

La production de charbon est assurée à la fois par des accords avec de grands propriétaires comme le monastère de Tamié qui possède un domaine forestier « à la fourche des Nants » sur la commune de Jarsy<sup>40</sup>, ou par des particuliers avec lesquels un contrat a été passé. Les charbonniers qui constituent une part importante de la main-d'œuvre effectuent une tâche délicate, mais ils ne constituent pas une catégorie homogène. Ils habitent souvent assez loin de la forge, dans des hameaux situés près des forêts. Comme ils ne sont pas forcément fermiers des Armenjon, ils ne sont pas

---

<sup>37</sup>ADS, Source citée, f° 217.

<sup>38</sup> ADS, Source citée, f° 189.

<sup>39</sup> ADS, Source citée, f° 188 et 210.

<sup>40</sup> ADS, Source citée, f° 187.

toujours bien maîtrisés. L'on imagine que la concurrence doit être rude entre les consommateurs de charbon de bois, d'autant plus rude que les concurrents des maîtres de forges du Villaret-Rouge sont plus puissants qu'eux. C'est vraisemblablement le cas avec ceux qui livrent d'importantes quantités de charbon. Alors que Nicolas Armenjon a avancé en 1782 à Blaise Burgos, cultivateur au Coudray de Jarsy, un peu plus de 111 livres, ce dernier ne livre du combustible que pour 91. En 1750, Jean-Baptiste Boccon-Liaudet, de Jarsy, et Jean-Eustache Vincent, de la Compôte, passent une convention avec le maître de forges pour lui livrer 500 charges de charbon. La convention n'ayant pas été honorée, ils sont poursuivis en justice et condamnés par le juge des Bauges en 1753. Ils finissent par livrer l'essentiel de la commande. Cette résistance n'est pas le fait de dépendants. Jean-Eustache Vincent est un petit notable local. Il a été élu plusieurs fois exacteur et regrattier de sa paroisse<sup>41</sup>.

Bon nombre de paysans modestes dépendants de la famille Armenjon lui fournissent de petites quantités de charbon de bois. Claude Dupérier, de Jarsy, a passé en 1776 avec le maître de forges un contrat de rente de 2300 livres de capital pour une rente annuelle d'une valeur de 90 livres qu'il alimente grâce à ces livraisons de beurre et de charbon de bois fabriqué « dans sa montagne ». De plus, Claude Dupérier emprunte de l'argent à Armenjon, 30 livres en 1782. Les Blanchin du Cimetéret d'Aillon qui approvisionnent la forge entretiennent avec la famille du Villaret-Rouge une relation sur la longue durée et sont en permanence endettés envers lui. Cette relation est houleuse. Une ordonnance du 28 novembre 1750 les somme de payer leurs dettes, ce qui n'empêche pas la relation de perdurer.

### **Conclusion**

Tout travail historique est un travail inachevé. Il reste encore beaucoup à faire, notamment pour cerner le fonctionnement de la forge et de la main-d'œuvre

---

<sup>41</sup> L'exacteur fait l'avance de certains impôts et les répartit entre les familles tandis que le regrattier est chargé de la vente du sel.

employée par les Armenjon. Il n'en reste pas moins que l'on peut retenir plusieurs enseignements.

Comme on l'a dit au départ, le cas des maîtres de forges du Villaret-Rouge est exceptionnel. Peu de familles savoyardes se sont lancées dans l'industrie et y ont tenu leur place aussi longtemps. La trajectoire de cette famille illustre l'importance des mobilités sociales ascendantes de certains ruraux aisés dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Pour les Armenjon, l'activité industrielle permet sans doute à la fois de maintenir son rang, d'assurer dots et successions et, si possible, de s'enrichir et de s'élever dans la société. Parallèlement, les autres branches de la famille ont bien réussi en accédant à des carrières dans le notariat, la justice, l'Eglise et jusqu'au Sénat de Savoie. Les Armenjon du Villaret-Rouge appartiennent au même monde que leurs parents urbains. Ils sont, en quelque sorte, des bourgeois ruraux. Bourgeois par leur richesse, ils le sont aussi par leur esprit d'initiative et par leur culture. Grâce à l'inventaire de 1783, l'on sait, par exemple, que Nicolas Armenjon jouait du violon et du tympanon<sup>42</sup>.

Cette aventure industrielle familiale repose sur deux aspects complémentaires : un versant novateur, comme le montre le dynamisme technique et commercial dont ils font preuve, et un versant traditionnel qu'illustre l'importance de la richesse foncière sur laquelle ils s'appuient, leur usage du crédit et d'une pluriactivité qui concerne à la fois le maître de forges et sa main-d'oeuvre. Prises comme un tout, ces pratiques permettent, en effet, d'amortir les difficultés commerciales et industrielles, de limiter l'usage du numéraire et de maîtriser en grande partie la main-d'oeuvre.

---

<sup>42</sup> Jacques Chaize, *op. cit.*, p. 66. Le tympanon ou cymbalum est un instrument à cordes frappées. « Il a la forme d'une caisse trapézoïdale, ou rectangulaire. Les cordes sont tendues sur la table d'harmonie. Le son est produit en frappant les cordes à l'aide de petits marteaux (plectres). Il est en vogue au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Instrument pratiqué par l'aristocratie, il disparaît, en France, à la Révolution » (<https://www.musicologie.org/sites/t/timpanon.html>).